



Délibération n°639

L'an deux mil dix-neuf, le lundi vingt-quatre juin à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de MONTDIDIER s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de **Madame Isabelle CARPENTIER**, Maire, à la suite de la convocation, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Date de convocation

18/06/2019

Etaient présents les Membres inscrits au tableau.

Absents excusés ayant donné un pouvoir écrit de voter en leur nom : Jean Heintz pouvoir à Dominique Carpentier, Christophe Triplet pouvoir à Jacqueline Ricquer.

Date de notification
ou de publication

Absents : France Dumont, Rémi Arnaud, François-Xavier Louillet, Antoine Pellieux, Céline Marcé, Jacques Marusinski, Odile Durot.

- 8 JUIL. 2019

Absente excusée : Chantal Canicio Hébert.

Secrétaire de Séance : Valentin Féraux.

Tarifs cinéma

Par délibération n°329 du 20 septembre 2011, le conseil municipal a défini les tarifs concernant les entrées pour le cinéma municipal, soit 5€ pour les adultes et 4€ pour les enfants.

Actuellement, nous n'avons pas de montant différencié pour les projections en 3D. Cependant, les distributeurs refusent dorénavant de nous fournir les films pour ce type de projection si le tarif n'est pas revu à la hausse.

Il conviendrait de proposer une majoration de 1€ pour les séances 3D uniquement.

Sur proposition du Maire, après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

⇒ décide de majorer de 1€ les entrées du cinéma mais uniquement pour les séances 3D, le reste des tarifs est inchangé.

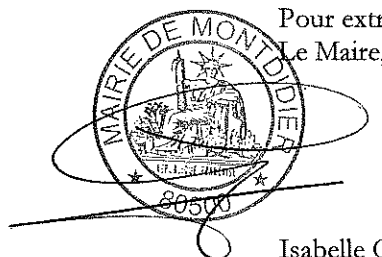
21 votants

15 pour

5 contre (Mme Quignon, M. Hertout, Mme Ricquer, M. Triplet, Mme Soisson)

1 abstention (M. Muller)

Reçu à la Sous-Préfecture
Le 05 JUIL. 2019



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Isabelle Carpentier